

Programme d'Insertion des Enfants Déshérités PIED-ONG



Rapport annuel 2023

PIED-ONG

Table des matières

Glossaire	3
MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF	4
II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG	8
1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2023	8
2. Nos fondamentaux	9
3. Nos valeurs	9
SITUATION ET CONTEXTE GENERAL	9
NOS PROGRAMMES : Projets/initiative/Stratégie	10
ACTIVITES REALISEES EN 2023	11
PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME.....	11
B- Formation des membres des panels et les structures organisées des enfants des collèges sur la citoyenneté responsable	19
C- Organisation des rencontres de discussions, d'animation des panels et des Journée de Dialogue (JDD).....	19
D- Participer à l'organisation du tournoi de football pour la paix coorganisé par le trinôme CARITAS-PIED-UD. 19	
E- Appui en matériel et équipements	20
PROGRAMME TRANSVERSAL	20
A- L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin	21
B- La prise en charge psychosociale et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation » 21	
□ Les actions d'assistances et de prise en charge des enfants victimes de traites ou de violences.....	21
□ Insertion en apprentissage des survivantes accueillies	21
□ L'installation des survivants en fin d'apprentissage	21
C- Le suivi des activités des projets/programmes	21
D- La visibilité et la viabilité des actions mises en œuvre.....	21
La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers et conférences	22
I- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection 22	
III- La gestion des ressources mobilisées au cours de l'année 2023	23
Les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des actions	23
PERSPECTIVES DE PIED-ONG POUR L'ANNEE 2024	23
QUELQUES EFFETS ENCOURAGEANTS	23
CAS DE BONNES PRATIQUES	23
NOS REMERCIEMENTS	23

Glossaire

Cigle/Abréviation	Définition
AME	Association des Mères d'Enfant
APE	Association des Parents d'Elèves
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
AOR	Agreement Officer's Representative
CLTE	Comité local de Lutte Contre la Traite des Enfants
CPC	Cellule de Participation Citoyenne
CPS	Centre de promotion sociale
CP	Contrat de Performance
EPP	Ecole Primaire Publique
CLM	Community-Led Monitoring
FODDEB	Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin
FFL	FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG
CF	Coopérative de Femmes
CIPEC	Centre d'Informations, de Prospective, d'Ecoute et de Conseil
JEA	Journée de l'Enfant Africain
JIF	Journée Internationale de la femme
JIFI	Journée Internationale de la Fille
MDSC	Maison de la Société Civile
MESTFP	Ministère de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation professionnelle
PDE	Projet de Développement de l'Ecole
PF	Point Focal
PIED	Programme d'Insertion des Enfants Déshérités
PTF	Partenaire technique et Financier
ResPESD	Réseau de Protection des Enfants en Situation Difficile
RP	Responsable du Projet
VBG	Violences basées sur le genre
SA	Services Adaptés
CNLS-TP :	Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites,
IST	Infection Sexuellement Transmissibles
DDS	DDS : Direction départementale de la santé
HSH	Homme ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes
HZ	Hôpital de Zone
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA :	Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le Syndrome de l'Immunodéficience
OSC :	Organisation de la Société Civile
PE	Pair Educateur
PEC/VIH :	Prise en charge du virus d'immunodéficience humaine
PEPFAR:	President's Emergency Plan for AIDS Relief
PSLS	Programme Santé de Lutte contre le Sida
PTA :	Plan de travail annuel
PVVIH :	Personne vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine
TDR :	Termes de référence
TS :	Travailleuse du Sexe

MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF

Le Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED) est une Organisation Non Gouvernementale qui s'est assigné comme mission de « **contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents notamment les femmes** ». Dans l'accomplissement de cette mission, il a exécuté plusieurs projet/programmes au cours de l'année 2023 dans les domaines de la protection et la promotion des droits de l'enfant, de l'éducation, de la redevabilité sociale puis de la santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA en collaboration avec plusieurs partenaires nationaux qu'internationaux.

Par ailleurs, la reddition de comptes est devenue depuis peu une très grande préoccupation au Bénin du fait du constat de la mal gouvernance et des pratiques qui encouragent la corruption et son corollaire, l'opacité dans la gestion des institutions publiques ou privées aussi bien sur le plan national que local.

C'est dans cette dynamique que le présent rapport s'inscrit en termes de reddition de compte de nos actions vis-à-vis non seulement des communautés, des Partenaires Techniques et Financier (PTF) mais aussi à l'endroit des structures déconcentrées de l'Etat et des conseils communaux. Elles s'alignent d'une part sur les orientations stratégiques du Bénin et d'autre part sur les Objectifs du Développement Durable (ODD). Ces actions ont eu, au cours de cette année 2023 des effets significatifs sur les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes et les jeunes.

En outre, l'année 2023 a été marquée par la collaboration avec de nouveau partenaires tels que UNICEF et la signature des nouveaux accords avec les anciens partenaires notamment l'Union Européenne à travers SACIAL WATCH BENIN, CARE International Bénin-Togo et UFeC 2ABCD dans le cadre de la mise en œuvre du vaste programme de Prévention de l'Extrémisme Violent au Nord-Bénin par les Initiatives de Résilience Economique initié par le Gouvernement Béninois en collaboration avec les différents partenaires techniques et Financiers (PTA). A cela, il faut ajouter la poursuite de la mise en œuvre des activités financées par les anciens partenaires tels que la Fondation Follereau Luxembourg, le Ministère de la Santé Publique à travers le fonds Mondial et la coopération Suisse.

La collaboration avec ces différents partenaires a permis de développer les actions réparties dans quatre programmes. Il s'agit du :

- **Programmes protection et de promotion des droits de l'enfant et de la femme,**
- **Programme Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA,**
- **Programme Redevabilité sociale.**
- **Programme cohésion sociale**

Les actions développées au niveau de ces différents programmes ont permis de toucher **605 025 personnes dont 291 332 femmes, 292 473 enfants, jeunes filles/garçons et 21 224** leaders religieux, sages, notables, élus dans 23 communes des départements de l'Atacora, Donga, Atlantique, Littoral, Mono, Couffo, Collines.

PIED-ONG n'est pas resté en marge des grands moments qui ont marqué l'Organisation Internationale des journées statutaires. En effet, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons participé à la célébration de la Journée de l'Enfant Africain, de la journée Internationale de la Jeune Fille et de la Journée Internationale de la Femme.

Par la même occasion, nous tenons à remercier les autorités à divers niveaux pour leurs appuis et accompagnements apporté à l'endroit de PIED-ONG tout au long de l'année 2023. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de nos Partenaires Techniques et Financier, sans lesquels l'année 2023 n'aurait pas été une réussite. Nous les remercions du fond du cœur pour la confiance placée en nous et la crédibilité qu'ils accordent à nos actions.

Pour finir, nous voudrions témoigner notre gratitude à chacun de nos collaborateurs de mise en œuvre aux cotés desquels nous avons travaillé tout au long de cette année partageant avec eux le bonheur d'agir ensemble pour le rayonnement de notre mission et l'amélioration des conditions de vie des populations des zones d'intervention et environ.

Directeur Exécutif

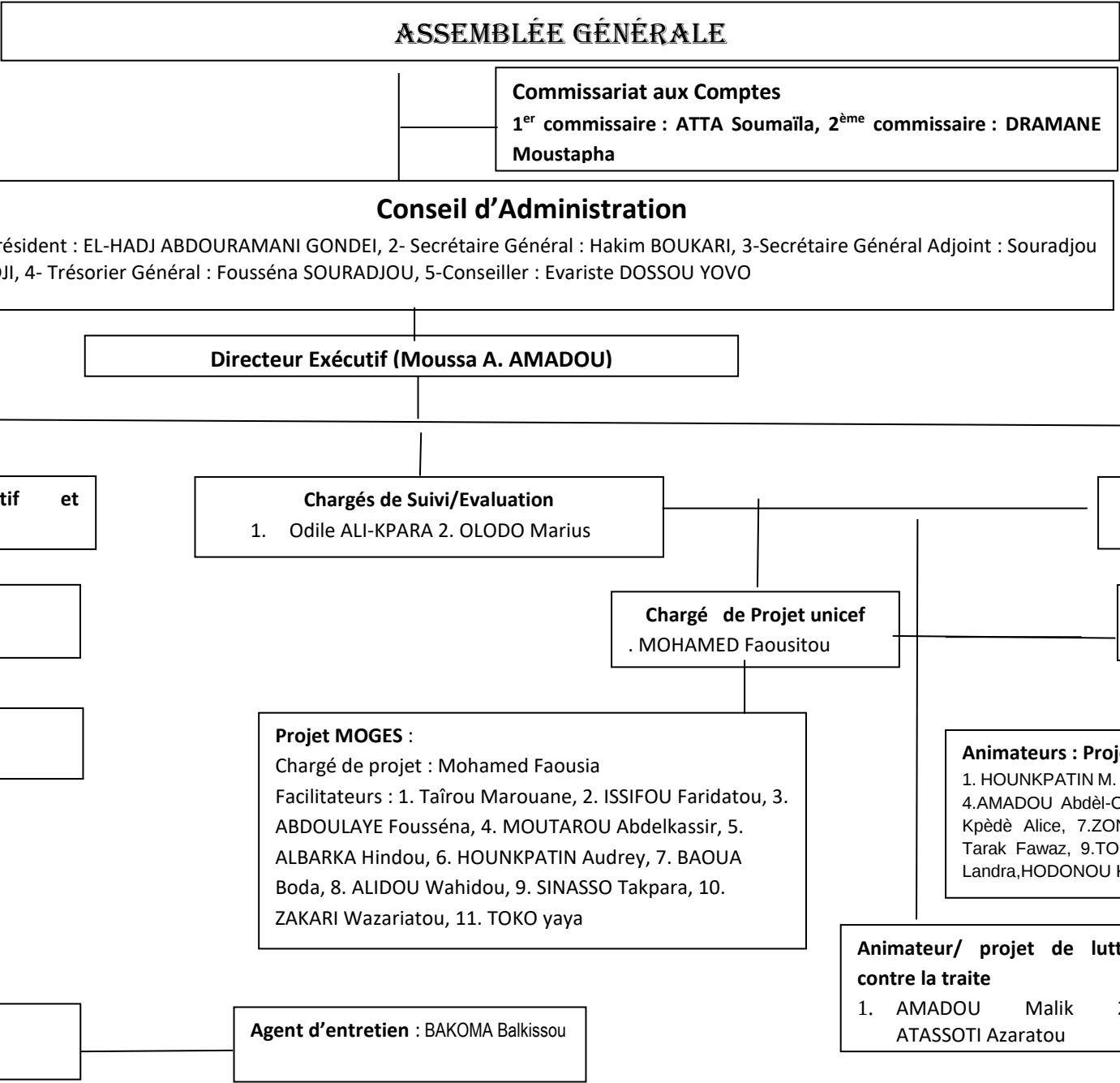


Moussa A. AMADOU

GOUVERNANCE INTERNE DE PIED-ONG

Le Programme d'Insertion des Enfants Déshérités est une Organisation Non Gouvernementale qui a pour objectif de préparer en permanence les organisations intermédiaires de base, les communautés à garantir le droit des enfants et à défendre leurs intérêts pour assurer leurs mieux êtres durables. Sa mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion du droit des enfants et l'éveil de conscience des parents et surtout des femmes à travers un soutien aux enfants et personnes victimes de traite, aux familles et aux communautés vulnérables. Il est régi par des organes statutaires tel que l'assemblée général, le conseil d'administration et le commissariat au compte.

Le Mercredi 11 Janvier 2023, la Direction exécutive a tenu une séance de travail en présence des membres du conseil d'administration afin d'actualisé l'organigramme qui se présente comme suit :



A- Organisation d'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions réglementaires, l'Assemblée Générale de PIED-ONG s'est tenu le Samedi 06 Janvier 2024 pour le compte de l'année 2023. Ont pris part à cette assemblée conduite par le président du conseil d'administration 62 membres de l'organisation sur 74 invités. Les échanges qui ont eu lieu au cours de la séance ont permis aux membres d'adopter le rapport annuel d'activité et financier de l'année 2023, faire le point des cotisations de l'année 2023 puis valider le plan de travail et budget pour l'année 2024. Tout en félicitant la Direction Exécutive pour les efforts fournis dans la mise en œuvre des activités, il a été recommandé de redoubler d'effort dans la mobilisation des ressources à travers la recherche d'autres partenaires techniques et financier. Le trésorier général pour sa part a exhorté les membres non à jour par rapport à leur cotisation de faire diligence pour régulariser leur situation.

B- La tenue des réunions statutaire du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'administration ont tenu quatre réunions statutaires au cours de l'année 2023. La première tenue le 08 Avril a été consacré à l'adoption de l'organigramme actualisé pour le compte de l'année 2023 et le plan opérationnel de travail pour la même année. Au cours de cette séance, le rapport d'activité et financier présenté par le Directeur exécutif et les nouveaux accords signés en 2023 ont été adoptés. La trésorière générale a profité de l'occasion pour faire le point des cotisations des membres. La 2^{ème} s'est déroulée le 15 Juillet 2023 a statué sur l'analyse des rapports d'activité et financier présenté par le Directeur Exécutif. Au cours des échanges, les membres ont à l'unanimité adopté lesdits rapports. Au cours de la séance, les membres du conseil d'Administration ont orienté leur réflexion sur la proposition de réfection du siège et de la réalisation des toilettes externe. Après analysé la pertinence de ce projet, les membres du conseil d'administration ont unanimement adopté le projet de réfection du siège de l'institution afin d'améliorer les conditions de travail du personnel. En ce qui concerne la 3^{ème} réunion, elle s'est tenue le 09 Septembre 2023 et a permis de statuer sur le nouveau projet obtenu par PIED-ONG financé par l'UNICEF. Après avoir félicité la Direction Exécutive pour cette prouesse, ils l'ont recommandé de poursuivre dans ce sens afin d'assurer le service continu au sein de l'institution. Les membres du conseil d'administration ont par la suite examiné et adopté le nouvel organigramme présenté par le Directeur Exécutif après avoir adopté le rapport d'activité et financier du 3^{ème} trimestre. Le liste de présence en annexe au rapport. La dernière réunion du conseil d'administration pour le compte de l'année 2023 a eu lieu le 20 Décembre 2023. Cette rencontre a permis aux membres d'examiner et adopter les rapports d'activité et financier de l'année 2023. Ils ont par la même occasion procéder à l'évaluation du plan de travail de l'année 2023 et la préparation de l'AG pour le compte de la même année. La séance a pris fin par l'analyse du draft du rapport annuel et la validation du plan de travail de l'année 2024 élaboré et proposé par la Direction Exécutive.

C- Mission de contrôle du Commissariat au compte pour l'année 2023

Les membres du Commissariat au compte ont effectué une mission de contrôle relative à la gestion administrative, financière et comptable de la structure du 13 au 17 puis du 20 au 24 Novembre 2023.

Cette mission a pour objectif de passer en revue toutes les opérations administratives, financières et comptables enregistrées au cours de l'année 2023 ; de relever les forces et faiblesses relatives à l'application du manuel de procédures administratives, financières et comptables puis de faire des recommandations nécessaires en vue de l'amélioration de la gestion des ressources de PIED-ONG. Au cours de cette mission, les constats suivants ont été faits:

✓ Points forts :

On note la réalisation du contrôle réguliers et inopinés de la petite caisse, la régularité dans les rapprochements bancaires et l'existence de compte bancaire par projet. Il faut signaler que les autres pièces tels que les journaux de caisse, de banques, des factures et les contrats de travail du personnel existent et sont bien archivés.

✓ Les points faibles

Il a été signalé que tout le personnel de la structure maîtrise très peu le manuel de procédure administrative, financière et comptable et une faible cotisation des membres. En termes de recommandation, il a été question de vulgariser davantage ledit document à l'endroit des autres membres du personnel et de penser à son actualisation en prenant en compte le système d'évaluation du personnel et l'élaboration des plans de congés administratifs du personnel qui doit être affiché. Il a été exhorté les membres de l'ONG de fournir plus d'effort dans la cotisation pour plus de mobilisation des ressources afin de permettre à l'institution de faire face aux dépenses.

II- PRESENTATION GENERLE DE PIED-ONG

1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2023

En 2023, au Nord et au Sud du Bénin, PIED-ONG a impacté directement et indirectement **605. 029** personnes âgées de 10 à 60 ans à travers 07 initiatives des programmes de protection et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme, de la santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA et de la Redevabilité Sociale et de la cohésion sociale.



Séances de sensibilisation communautaires sur les textes et lois qui protègent les enfants et les femmes



Action de sensibilisation scolaire sur les droit et devoirs de l'enfant et de la promotion de la scolarisation de la petite enfance



Remise des kits scolaires aux enfants vulnérables au identifiés au sein des communautés



Prise en charge psychosociale et de l'insertion socioprofessionnelle des enfants victimes de traite

2. Nos fondamentaux...

Notre vision : une société où tous les enfants jouissent des mêmes droits à travers la promotion des droits de l'enfant et l'égalité de chance à tous les enfants, en construisant une jeunesse épanouie et promouvant l'autonomisation des femmes vulnérables.

Notre Mission : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion et la protection des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents notamment les femmes à travers le soutien aux enfants et femmes victimes de traite, aux familles et aux communautés vulnérables. Le professionnalisme développé et l'expérience font de PIED-ONG une force pour réaliser des innovations au sein des communautés à travers la responsabilisation, le plaidoyer participatif à l'endroit des autorités politiques et traditionnelles puis à l'accompagnement des cibles dans une égalité tendant vers la performance

3. Nos valeurs

Respect : Nous respectons la dignité, la qualité et la responsabilité des participants, des partenaires, des donateurs et des collaborateurs.

L'intégrité : Nous prônons la cohérence, la logique dans nos actions avec honnêteté et transparence. Nous assumons collectivement et individuellement les responsabilités de nos actions.

Engagement : Nous travaillons en parfaite harmonie avec efficacité pour l'intérêt général des communautés.

Excellence : Nous faisons une autoévaluation pour relever nos faiblesses, corriger le tir afin d'atteindre le plus haut niveau possible de performance.

SITUATION ET CONTEXTE GENERAL

Pays : Bénin

04 programmes :

Programme 1 : Protection et promotion des droits de l'enfant et de la femme

Programme 2 : Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA

Programme 3 : Redevabilité Sociale

Programme 4 : Cohésion sociale

07 initiatives :

Initiative 1 : Appui à l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de traite ou d'exploitation

Initiative 2 : Citoyenneté responsable, cohabitation pacifique et la cohésion sociale

Initiative 3 : Appui à l'amélioration des résultats et des performances scolaires

Initiative 4 : Sensibilisation, référencement et prise en charge sanitaire des communautés vulnérables, des professionnelles de sexe et assimilés

Initiative 5 : Lutte contre le mariage des mineures, les VFE/VBG

Initiative 6 : Prise en charge psychosociale des enfants vulnérables

Initiative 7 : Réinsertion socioprofessionnelle des enfants et ieunes vulnérables ou victimes de traites ou d'exploitation

07 Départements : Atacora, Donga, Atlantique, Littoral, Mono, Couffo, colline

25 Communes d'intervention : Djougou, Bassila, Copargo, Ouaké, Matéri, Tanguiéta, Pehunco, Abomey-Calavi, Allada, Ouida, Cotonou, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Bopa, Lokossa, Athiémé, Klouékamé, Toviklin, Lalo, Aplahoué, Dogbo, Djakotomè, Savalou, Bantè

Personnes touchées : 605. 029 âgés de 10 à 60 ans composées de :

- **291. 332 femmes** de 28 à 45 ans, analphabètes, ménagères, ayant très peu accès à l'information et à la formation,
- **209. 733 enfants dont 85. 569 filles** victimes ou exposée à la traite, l'exploitation, scolarisés, non scolarisés ou déscolarisés, orphelins âgés de de 10 à 17 ans,
- **82. 740 jeunes filles et garçons** âgés de 17 à 24 ans orphelins, déscolarisés ou non scolarisés vivants avec des familles très pauvres
- **21. 224 sages, notables, leaders religieux, chef traditionnels et élus locaux âgés de 45 à 60 ans**

Budget annuel en F CFA : **169 871 713**

Staff : 47 personnes dont 24 femmes

Principaux bailleurs : FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL), CARE International Bénin/Togo/ Union Européenne, Fonds Mondial/Ministère de la Santé Publique, Coopération suisse, UNICEF

Principaux partenaires : Les centres de promotions sociales, les conseils communaux et les Maires des communes d'intervention, les collectifs des artisans, le centre de formation professionnelle de Sérrou, les autres organisations de la société civile (OSC) de la place, les radios communautaires, la Police républicaine, l'Administration scolaire, l'Association des Parents d'Elèves, les Directions Départementales de l'agriculture (DDEAP) et des Enseignements Secondaires, Technique et de la Formation professionnelle de la Donga, le Tribunal de Djougou, l'ordre de Malte de Djougou.

Ministères partenaires : Ministère des Enseignements Maternels et Primaires, Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, Ministère des affaires sociales et de la microfinance, Ministère de la Justice et de la législation, Ministère de la santé publique, Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle.

NOS PROGRAMMES : PROJETS/INITIATIVE/STRATEGIE

PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME »

- Projet de lutte contre la traite des enfants dans le Nord-Bénin
- Projet « Mobilisation communautaire des filles/adolescent.es pour l'élimination des ME, VBG, grossesses précoces et autres violences faites aux enfants, la promotion des droits des filles, cohésion sociale et la gestion des conflits dans les communes de Copargo et Djougou
- Projet « Soutenir les Femmes et les Enfants des zones cotonnières (SoFEC)

PROGRAMME 2 : Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA

- Programme Santé de Lutte contre le SIDA (PSLS)
- PEFPART

PROGRAMME 3 : Redevabilité sociale

- Projet d'appui à la gestion participative des collèges de la Donga

PROGRAMME 4 : Cohésion sociale

- Projet BAKASSINE (AMOUR)
- Projet MIN FÔ (Entente)

ACTIVITES REALISEES EN 2023

PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME

La mise en œuvre de ce programme s'est traduite par la conduite des actions de défense, de promotion des droits de l'enfant et de la femme. Trois (03) projets ont concerné ce programme mis en œuvre dans les communes de Djougou, Bassila, Copargo et Pehunco. Il s'agit notamment du **projet de lutte contre la traite des enfants dans le Nord-Bénin** sous financement de la **FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG**, du Projet « **Mobilisation communautaire des filles/adolescent.es pour l'élimination des ME, VBG, grossesses précoces et autres violences faites aux enfants, la promotion des droits des filles, cohésion sociale et la gestion des conflits dans les communes de Djougou et Copargo** » avec l'appui financier de L'UNICEF et du Projet « **Soutenir les Femmes et les Enfants des zones cotonnières (SoFEC)** » avec l'appui financier de CARE International Bénin-Togo .

I- PROJET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS DANS LE NORD-BENIN

Ce projet est mis en œuvre dans 08 villages des communes de Djougou et Bassila pour une durée de cinq subdivisée en deux périodes. La première période de 03 ans court de 2021 à 2023 et la deuxième de 2024 à 2025. La première Démarré en Janvier 2021, il a pris fin le 31 Décembre 2023 avec comme objectif de contribuer au renforcement d'un environnement protecteur respectueux des droits des enfants dans le Nord-Bénin. La stratégie d'intervention s'est traduite par la conduite des actions de mobilisation communautaires autour du projet, de prévention contre la traite des enfants, d'accompagnement des femmes pour leur autonomisation économique, de prise en charge psychosociale et de réinsertion socioprofessionnelle des enfants et des jeunes vulnérables.

A- Action de prévention contre la traite des enfants

a- Mobilisation et accompagnement des communautés autour des actions du projet



01 Assemblée Générale a été organisée avec les communautés de chacun des 08 villages d'intervention afin de préparer le transfert de compétence après la fin de projet. Elles ont permis de mobiliser **3.107** personnes composées des femmes, des sages, des jeunes, des élus locaux, des enseignants de la police Républicaine et des enfants autour des actions du projet.

b- Restructuration des structures communautaires

Deux types de structures communautaires mises en place en 2021 ont été redynamisées à travers l'évaluation de leurs anciens plans d'action de 2022 en se focalisant sur les difficultés ayant entravées la bonne conduite de ces plans d'action. Il s'agit de:

- **Comités locaux de Lutte contre la Traite des Enfants (CLTE).** Ils sont constitués de 05 membres installés dans chacun des 08 villages d'intervention. Ils ont pour rôle de conduire la veille communautaire en matière de la traite des enfants.
- **Les comités de gestion des coopératives de femmes.**

Elles sont constituées de trois (03) femmes issues des groupements féminins mis en place dans chacun des 08 villages d'intervention. Ils ont pour rôle de coordonner les actions au sein de leurs coopératives et de participer à l'animation de la veille communautaire conjointement avec les CLTE. Elles ont bénéficié d'un accompagnement qui leur permis de devenir coopératives de femmes suite à leur enregistrement et leur reconnaissance officielle par l'Etat conformément aux textes en vigueur en République du Bénin.

Au bout de ce processus, la liste de 40 membres des CLTE puis de 24 membres des comités de gestion des coopératives de femmes ont été actualisées à travers le remplacement des membres défectueux ou absents. Les nouveaux membres de ces instances dirigeantes des structures communautaires ont été dotés de nouveaux plans d'actions pour la poursuite des actions pour le compte de l'année 2023.

B- Action de renforcement des capacités des structures communautaires

Après la restructuration des instances dirigeantes, les membres des Comités de lutte Contre la traite des enfants et des coopératives de femmes ont bénéficié des séances de renforcement de leur capacité. Ce renforcement de capacité s'est traduit par leur encadrement dans la conduite de leur plan d'action.

1. Accompagnement et soutien des Comités de Lutte contre la Traite des Enfants

Les animateurs ont accompagné les CLTE dans l'identification des ménages qui se trouvent confrontés aux problèmes liés aux violences faites aux femmes et aux enfants, le non-respect des droits des enfants, du défaut d'acte de naissance ainsi que ceux d'hygiène et d'assainissement. D'une façon générale, on note que dans les 380 ménages qui ont fait l'objet de visite, 248 enfants (176 filles et 72 garçons de 10 à 17 ans) ont été victimes de violations de leurs droits et 64 femmes victimes de violences basées sur le genre. En conséquence, un soutien à l'animation de séances de causeries éducatives avec les communautés a permis d'impacter 1440 participants, parmi lesquels 632 hommes et 808 femmes au sein de ces ménages. Au cours de ces séances, divers thèmes ont été abordés, notamment les violences faites aux femmes et aux enfants, l'importance de l'acte de naissance, l'hygiène corporelle et vestimentaire des enfants afin de les conscientiser sur le respect des droits de l'enfant et de la femme. Les sanctions issues du non-respect des droits de ces êtres humains et les canaux de dénonciation des cas ont été abordés au cours de ces séances.



• Accompagnement et appui aux Coopératives de femmes mis en place

Les 08 Coopératives de femmes (CF) ont bénéficié d'un accompagnement dans la perspective d'atteindre leurs Objectifs de production conformément à leur plan d'action. Ce qui a facilité l'application des notions de conversion des mesures traditionnelles en kilogrammes pour une meilleure évaluation de leur rendement. De plus, leurs compétences en gestion financière et en techniques de commercialisation de leurs produits ont été renforcé. Cet accompagnement a permis à ces femmes d'organiser des réunions statutaires afin d'analyser et de trouver de façon consensuelle les approches de solutions aux problèmes qui minent le bon fonctionnement des coopératives. Ils ont également été accompagnés dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leurs plans de maintenance de leurs outils de travail afin d'éviter l'arrêt de leurs activités. Cet encadrement a permis aux 08 coopératives d'être officiellement enregistrés et reconnu par l'Etat.



La liste des coopératives enregistrés et les numéros matricules se présentent comme suit :

N°	Commune	Dénomination	Nom Générique	Filières d'activité	Numéro Matricule d'enregistrement
1	Bassila	Coopérative de Touram	Allah-Wala	Transformation de manioc en gari	N°7/1/3/2023/014/Im
2		Coopérative de Tchiliman	Sossi-Nadou	Transformation de manioc en gari	N°7/1/3/2023/010/Im
3		Coopérative de Wolo	Ehébi-Barkè	Fabrication du savon boule	N°7/1/3/2023/013/Im
4	Djougou	Coopérative de Mindjinéga	Bila-Natou	Transformation des céréales en farine/Amidon	N°7/1/3/2023/015/Im
5		Coopérative de Afatalanga	Suru-Téwa	Transformation des céréales en farine/Amidon	N°7/1/3/2023/009/Im
6		Coopérative de Gnongambi	Mounidji	Transformation des céréales en farine/Amidon	N°7/1/3/2023/012/Im
7		Coopérative de Kourli	Bouwè-Déou	Décorticage de riz	N°7/1/3/2023/011/Im
8		Te Wuri-Te Zani	Kokohou	Transformation de manioc en gari	N°7/1/3/2023/016/Im

C- L'Organisation des dialogues communautaires et des causeries éducatives au sein des communautés

Après leur restructuration, les CLTE avec l'appui des animateurs ont organisé au cours de l'année 16 séances de sensibilisation grand public et **96** séances de causeries éducatives à l'endroit des communautés sur les textes et lois qui protègent l'enfant et ont permis de toucher globalement **10 211 personnes dont 5 216 femmes**.

D- Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables



360 enfants vulnérables dont 186 filles soit 45 enfants par école identifiés au niveau des 08 villages par les communautés et les enseignants avec l'appui des animateurs ont bénéficié des kits scolaires pour la rentrée scolaire 2023-2024. Cet appui vise à accompagner les parents des enfants vulnérables d'une part et d'autre part de promouvoir la scolarisation et surtout le maintien des enfants dans le système scolaire notamment les filles. En dehors de cette catégorie d'enfant, 30 autres dont 19 filles âgés de moins de 14 victimes de traite accueillis au centre de transit et bénéficié de la prise en charge psychosociale ont été retourné à l'école. Ils ont bénéficié aussi d'appui en kits scolaire complet afin de contribuer à leur maintien dans le système scolaire.

II- MOBILISATION COMMUNAUTAIRE DES FILLES/ADOLESCENTES POUR L'ELIMINATION DES ME, VBG, GROSSESSES PRECOCES ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS, LA PROMOTION DES DROITS DES FILLES, COHESION SOCIALE ET LA GESTION DES CONFLITS DANS LES COMMUNES DE COPARGO ET DJOUGOU

Financé par UNICEF, ce projet est mis en œuvre dans 107 villages et 208 écoles/collèges des communes de Djougou et Copargo par PIED-ONG en collaboration avec HAVRE de PAIX. Démarré en Septembre 2023, ce projet prendra fin en Février 2025 soit une durée de 18 mois. Il est attendu aux termes de ce projet que les enfants, adolescents, parents, membres de la communauté, chefs traditionnels et chefs religieux du département de la Donga ont eu des capacités accrues pour l'abandon des normes et pratiques nuisibles et sont capables d'identifier, prévenir et référer les cas de violence/abus commis sur les enfants.

Les actions menées au cours de la période de septembre à Décembre 2023 se sont beaucoup plus focalisées sur la mobilisation et information des communautés autour des actions du projet, de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre et de leur dotation en outils de travail.

A- Mobilisation et information des communautés autour des actions du projet



01 Assemblée Générale a été organisée avec les communautés de chacun des 107 villages d'intervention suivi des prises de contact avec les autorités scolaires des 208 écoles/collèges sans oublier les rencontres d'échanges avec les élus, les sages et notables ainsi que les leaders religieux. Elles ont permis de mobiliser **17 636** personnes composées des femmes, des sages, des jeunes, des élus locaux, des enseignants et des enfants pour leur informer d'une part du choix porté sur leur village et d'autre part de leur présenter le projet afin de solliciter leur accompagnement dans sa mise en œuvre.

B- Mise en place des structures communautaires/Scolaires

Trois types de structures communautaires/scolaires ont été mises en place ou redynamiser pour servir d'interface entre le projet et les communautés. Ainsi, 107 Comités Villageois de veille (CVV), 107 Paires Educateurs communautaires, 107 clubs Communautaires et 208 Paires Educateurs scolaires ont été mis en place. A ceux-là, il faut ajouter 128 Associations des Parents d'Elèves et mères d'Elèves APE/AME. Au total, 6954 membres de 05 structures communautaires/scolaires ont été mis en place dont 4172 femmes/filles.

C- Renforcement des capacités des acteurs

Après leur mise en place/redynamisation, 2080 membres des Association des Parents d'Elèves et de Mères Enfants (APE/AME), des Enseignants, 2205 membres de 315 clubs scolaires/communautaires ont été formés sur les droits de l'enfant, le mariage d'enfants, l'Exploitation Abus Sexuelle (EAS), les violences Faites aux Enfants et celles basées sur le genre (VFE/VBG).

III- SOUTENIR LES FEMMES ET LES ENFANTS DES ZONES COTONNIERES (SoFEC)

Financé par CARE International Bénin-Togo, ce projet est mis en œuvre dans 03 village de la commune de Péhunco



de l'Arrondissement centrale notamment Yakourè, Borokpèrè et Dagui. Démarré en Novembre 2023, il prendra fin en Juillet 2024 soit huit (08) mois de mise en œuvre. Les actions menées de Novembre à Décembre 2023 se sont traduites par la mobilisation des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet notamment les Associations des femmes d'Epargne et de Crédit (AVEC) encore appelé FaFaWa, les Associations des Parents d'Elève (APE), les enseignants, les autorités de l'administration scolaires et les élus locaux/Communaux pour adresser les normes néfastes à la scolarisation et au maintien des enfants, surtout des filles puis de promouvoir l'autonomisation économique des femmes et leurs accès à la terre fertile. En termes de perspective, il est prévu le renforcement des capacités des acteurs clés dont entre autres les catalyseurs/Secrétaires des groupements FaFaWa, les membres des Comités Villageois de Veille (CVV) et les structures organisées des Enfants, l'organisation des dialogues réflexifs intergénérationnels, du plaidoyer pour l'accès des femmes aux ressources productives (terres, intrants...) et de l'évaluation communautaire de performance à travers le Community Score Card (CSC).

PROGRAMME 2 : SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE/VIH/SIDA

L'exécution de ce programme s'est traduite par la mise en œuvre de deux projets. Il s'agit du projet santé de lutte contre le SIDA (PSLS) financé par le Fonds Mondial à travers le Ministère de la santé publique du Bénin et le projet « Surveillance communautaire des services liés au VIH sur les sites de prestation du PEPFAR (CLM).

I- PROGRAMME SANTE DE LUTTE CONTRE LE SIDA (PSLS)

Mise en œuvre dans les communes de Copargo et Ouaké, ce programme vise à contribuer à l'accélération de l'accès aux services de soins, au traitement puis de soutien à base communautaire à travers les actions de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA auprès des travailleuses de sexe et leurs clients puis les serveuses de bars, restaurants et buvettes.

A- La mobilisation des acteurs autour des actions du projet Dans le cadre de la poursuite des actions de ce programme entamées depuis 2021, une prise de contact a été réalisée avec les différents acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre dudit projet afin de leur présenter une fois encore le projet, définir le rôle qui est le leur puis de solliciter leur accompagnement. Il s'agit des Responsables des Centres de Santé (Services Adaptés), des restaurants, bars et buvettes et des élus locaux. Au total, 96 tenanciers de bars/restaurant et buvettes, 09 Responsables des centres de santé et 08 autorités d'Arrondissement ont été rencontrés. Les prises de contacts réalisés avec les promoteurs des restaurants/bars et buvettes ont permis de recenser leurs employés qui constituent des cibles importantes du projet. Ainsi, **603** cibles constituées des serveuses de bars, de buvettes/restaurants et des travailleuses de sexe ont été répertoriées.

B- La mise en place et renforcement de capacités des acteurs.

Après l'identification des cibles, il a été procédé à la mise en place des Paires Educatrices (PE). Elles sont identifiées au sein des autres cibles répertoriées et ont pour rôle de sensibiliser leurs paires sur les VIH/SIDA/IST, de leur doter des produits de santé notamment les préservatifs masculins, des gels lubrifiants, des kits autotests puis de les référer vers les centres de santé pour le suivi mensuel et des prises en charge en cas d'IST ou VIH/SIDA. A cet effet, 10 Paires Educatrices ont été mises en place et formées pour la conduite des actions de sensibilisation pour un changement de comportement dans la perspective de prévenir la propagation du VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles.



C- L'organisation des séances de sensibilisation, causerie éducative/référencement et de prise en charge sanitaire des cibles Après le renforcement de leurs capacités, les 10 Paires Educatrices avec l'appui des animateurs ont organisé 300 séances de sensibilisation/causerie éducatives. Ces séances leur ont permis de toucher 603 personnes de leurs paires répartis dans 105 sites (bars, restaurants, buvettes cabarets). 536 cibles référés ont fait le suivi mensuel, 593 pour le test de dépistage VIH/SIDA, 96 pour les IST. Au cours de ces séances, 50 800 préservatifs masculin, 22 850 gels lubrifiants et 110 kits autotests ont été distribués aux cibles. Par ailleurs, 253 cibles ont été dépistés à travers l'organisation de la campagne de dépistage en stratégie avancée.

D- L'organisation des plaidoyers et de rencontre de concertation avec les différents acteurs 02 séances de plaidoyers ont été organisées avec différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit des responsables des centres de santé, des promoteurs de bars/restaurants et buvettes, des centres de promotions sociales, de la Police Républicaine et des élus locaux. Ces différentes séances ont permis de discuter avec ces différents acteurs sur les forces et faiblesses constatées dans la mise en œuvre du projet puis de recueillir leurs recommandations pour l'amélioration. Au total, 211 personnes dont 65 femmes ont pris part à ces différentes séances.

II- SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE DES SERVICES LIES AU VIH SUR LES SITES DE PRESTATION DU PEPFAR (CLM) »

Ce projet est mis en œuvre sur 15 sites de prestation du PEPFAR dans les départements de l'Atlantique, Littoral, Mono et Couffo avec l'appui technique et financier de l'USAID.

Démarré en Mai 2022, ce projet prendra fin en Décembre 2026 soit une durée de 05 ans. Piloté par un consortium d'ONG constitué du Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED) et de l'Organisation pour la Promotion de la Santé et le Développement Communautaire (OPSDC) » il a pour objectif de faire une mobilisation sociale

autour des questions relatives aux prestations de services de qualité liées au VIH/SIDA à l'endroit des communautés et des populations clés des 15 sites soutenus par le PEPFAR au niveau des quatre départements susmentionnés. Au cours de l'année 2023 les résultats issus de la mise en œuvre des actions dudit projet se présente comme suit :

A- Sensibilisation et Causeries éducatives

1- Données issues de la collecte sur la satisfaction des usagers

En termes d'exposition aux messages sur le VIH, environ 49% (132/270) des usagers venus au dépistage et 74% (23/31) des TS affirment avoir déjà participé à au moins une séance de sensibilisation sur les questions de VIH. Les activités de sensibilisation devraient être intensifiées auprès des communautés. Les HSH n'ont pas pu être touchés au cours de cette collecte du fait que des compensations financières sont demandées avant de se rendre disponible.



Tableau 1: Proportion des usagers interviewés et ayant participé à des séances de sensibilisation VIH

% des usagers interviewés et indiquant avoir déjà participé à des séances de sensibilisation VIH	
Usagers général	49% (n=270)
TS	74% (n=31)

2- Activités de sensibilisation et causeries éducatives en communauté

Ces activités sont destinées à mieux atteindre les cibles et les inciter à se faire dépister. Elles sont effectuées sur la base de la mobilisation en communauté. Elles ont permis de mobiliser un total de 1245 participants sur les sites. La cible que constitue les hommes a été la plus concernée avec 1053 hommes touchés soit environ 85% des participants. Ceci met en évidence les efforts fournis par les sites pour mobiliser les hommes en vue de réduire les gaps observés concernant cette cible. Il faut signaler que les populations touchées sont relativement jeunes avec au moins 87,4% (1088/1245) des participants qui ont moins de 50 ans. Les séances ont été plus orientées vers la population générale qui compose 93% (1158/1245) des participants. Le tableau suivant donne les détails sur les effectifs mobilisés.

Tableau 2: Sensibilisations et causeries éducatives en communauté

Sites	T1-T4 2023 : Type de participants					T1-T4 2023 : Tranches d'âge						T1-T4 2023 : Sexe		
	Pop générale	PVVIH	TS	HSH	Total	Moins de 15 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Total	Homme	Femme	Total
HZ Abomey-Calavi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CS Athiémé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CC Allada	260	6	20	0	286	0	3	40	109	29	181	201	85	286
APH Gohomè	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHD Lokossa	31	15	0	0	46	5	10	21	10	0	46	18	28	46
Cotonou	867	0	11	0	878	0	15	68	779	16	878	818	60	878
CS Dogbo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CS Houéyogbé	0	35	0	0	35	10	0	0	18	7	35	16	19	35
HZ Comè	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HZ Klouékanmè	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HZ Ouidah	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1158	56	31	0	1245	15	28	129	916	52	1140	1053	192	1245

3- Proposition de la PrEP aux usagers

La proposition de la PrEP est plus axée sur les populations à risque telles que les HSH et les TS. Les HSH et TS éligibles affirment que la PrEP leur a été proposé respectivement dans 100% (37/37) et 73% (61/84) des cas. Cependant seulement 35% (177/505) des usagers de manière général venu au dépistage indiquent que la proposition de la PrEP leur a été faite.

Tableau 3: Proportion des usagers interviewés et à qui la PrEP a été proposé lors des visites dans le centre

% des usagers interviewés et à qui la PrEP a été proposé lors des visites dans le centre	
Usagers général	21% (n=270)
TS	59% (n=27)

4- Satisfaction par rapport aux soins/services reçus sur les sites

Les usagers venus au dépistage sont satisfaits de la qualité des soins reçus sur le site dans 100% (270/270) des cas interviewés. Concernant les PVVIH, ils sont à 99% (508/513) satisfaits des points de retrait d'ARV et à 100% (512/513) des soins de santé sur les sites. Ceci pourrait s'expliquer par le comportement du personnel de santé qui reste disponible à l'écoute des patients et pour les orientations nécessaires.

En matière de satisfaction quant aux services de santé, les TS déclarent être satisfaites des services 100% (31/31) des cas.

Tableau 4: Proportion des usagers interviewés et satisfaits des services de soins de santé

% des usagers interviewés et satisfaits des services de soins de santé	
Usagers général	100% (n=270)
PVVIH	100% (n=513)
TS	100% (n=31)

5- Stigmatisation, discrimination

Même si environ 76% des PVVIH et 65% des TS affirment ne jamais avoir été victimes de stigmatisation/discrimination, le problème demeure. Ceci s'explique par le fait que les PVVIH ne rendent pas public leur statut même dans leur environnement immédiat. De même les TS ne sont pas toujours affichées.

Tableau 5: Proportion des usagers interviewés et victimes de stigmatisation/discrimination

% des usagers interviewés et victimes de stigmatisation/discrimination	
PVVIH	24% (n=513)
TS	35% (n=31)

B- Disponibilité des ARV et outils de prélèvement pour test de charge virale

Il ressort qu'environ 92% (12/13) des sites n'ont pas connu de rupture d'ARV au cours des trois (03) derniers mois. Aussi, concernant la rupture pour les outils de prélèvement pour les test de charge virale, 92% (12/13) n'en ont jamais connu.

Tableau 6: Disponibilité des ARV et outils de prélèvement pour test de charge virale

Disponibilité des ARV et outils de prélèvement pour test de CV	
% de sites n'ayant pas connu de manque d'une quelconque molécule d'ARV au cours des 3 derniers mois	92% (n=13)
% de sites n'ayant pas connu de manque d'outils de prélèvement pour test de charge virale au cours des 3 derniers mois	92% (n=13)

C- Respect des normes selon les observations des usagers

Concernant l'appréciation sur le respect des normes par des usagers étant venus pour le dépistage 33% (4/12) des sites respectent les normes pré-test VIH et 75% (9/12) respectent les normes post-test.

Tableau 7: Proportion des sites respectant les normes du conseil dépistage

Respect des normes du conseil dépistage		
% des sites respectant les normes du conseil dépistage parmi les sites PEPFAR Normes du conseil dépistage = pré-test dépistage et post-test	Prétest	33% (n=12)
	Posttest	75% (n=12)

Les éléments justifiant le non-respect des normes prétest globalement sur tous les sites sont classifiés dans le tableau suivant par ordre décroissant.

Tableau 8: Eléments de non-respect des normes prétest

q2.7a Eléments de non-respect des normes pré-test (n=270)	n	%
Vous invitez à prendre la décision de faire le test ou non, sans essayer de vous persuader à tout prix	161	59,6
Evaluer vos possibilités de soutien social et communautaire en cas de résultat positif	150	55,6
Evaluer vos comportements à risque et discuter des possibilités de les réduire.	137	50,7

q2.7b Eléments de non-respect des normes post-test (n=270)	N°	%
Aider à faire face aux émotions et sentiments qu'implique le résultat ou aider à introduire des changements de comportements et pratiques sexuelles pour réduire les risques	113	41,9
Evaluer dans quelle mesure vous comprenez le résultat du test	96	35,6
Informé du résultat de votre test VIH	41	15,2
Explorer les raisons ou motivations de votre démarche	103	38,1
Préparer à un éventuel résultat positif (vos réactions, sentiments, à qui le dire...etc.)	98	36,3
Evaluer vos connaissances sur le VIH, le SIDA, ses voies de transmission et les moyens de protection	63	23,3
Expliquer ce qu'est le test de dépistage et ses implications s'il se révèle positif ou négatif ou encore indéterminé (risques et avantages)	63	23,3
Rassurer sur la confidentialité de l'entretien et du résultat du test	24	8,9
Bien accueillir	1	0,4

D- Dysfonctionnements et barrières observés

Depuis septembre 2022, 83% des dysfonctionnements/barrières observés sont corrigés par les sites. Ceci dénote de la volonté manifeste des prestataires à améliorer la qualité des services et de respecter les normes dans le cadre du dépistage et de la PEC. Toutefois, on note un manque de personnel pour faciliter les activités et ainsi que la lenteur observée dans l'approvisionnement des médicaments utilisés pour la prise en charge des patients.

Les tableaux 09 et 10 suivants présentent le nombre de dysfonctionnements/barrières observés et les ratios de correction par site.

Tableau : 9 Dysfonctionnements/Barrières observés et corrections par site

Sites	Total dysfonctionnements	Total corrections	Ratio de correction
Hôpital de Zone d'Abomey-Calavi	26	21	81%
Centre Communal d'Allada	13	13	100%
Hôpital de Zone de Ouidah	6	5	83%
Cab.Med APH Gohomé	7	7	100%
Centre de Santé de Dogbo	10	9	90%
Hôpital de Zone de Klouékanmè	10	9	90%
CHUZ SURU LERE	9	8	89%
Clinique RACINES	6	6	100%
CNHU	13	12	92%
DIST	7	7	100%
ONG Arc-en-Ciel	5	5	100%
Centre de Santé Athiémé	2	1	50%
Hôpital de Zone de Comè	38	23	61%
Centre de Santé Houéyogbé	18	17	94%
CHD Mono Lokossa	29	28	97%
Total	199	171	86%

Tableau 10: Dysfonctionnements observés et proportion de correction par trimestre

Indicateurs	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023	T4 2023
Nombre de dysfonctionnements et barrières à la fourniture de services VIH documentés sur les sites	118	32	24	12	13
Nombre d'actions correctives mises en place pour pallier aux dysfonctionnements et barrières identifiés sur les sites.	117	31	23	12	06
% de résolution des dysfonctionnements et barrières identifiés sur les sites et via numéro vert	92%	94 %	79 %	58%	23%

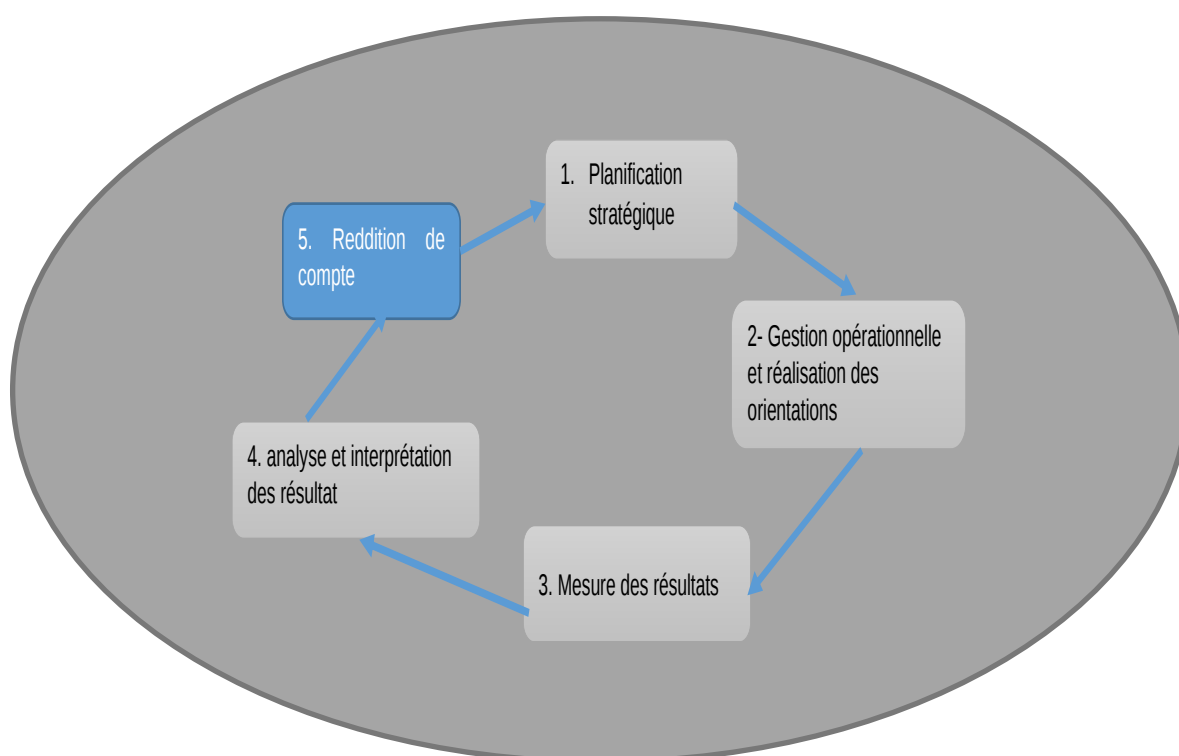
PROGRAMME 3 : REDEVABILITE SOCIALE

Les actions développées dans le cadre de ce programme sont relatives à la mise en œuvre du « **projet d'appui à la Gestion participative des collèges de la Donga** ». Financée par la Coopération suisse pour une durée de 18 mois, ce projet est mis en œuvre dans 12 collèges des communes de Djougou et Ouaké. Il s'agit des collèges ci-après : CEG Sérou, CEG Vanhoui, CEG2 Partago, CEG Bariénou, CEG Donga, CEG2 Djougou, CEG Tchalinga, CEG Kassoua-allah, CEG Dompago1, CEG Dompago2. CEG Anoum et CEG Founnga. Démarré en Novembre 2021, il a pris fin en

Avril 2023. Il a contribué à l'instauration d'une gouvernance scolaire participative de qualité dans les collèges de la Donga. Les actions développées au cours de l'année 2023 se présentent comme suit :

A) – Elaboration du support de capitalisation des actions du projet.

L'une des actions phares recommandée par la Coopération Suisse au OSC bénéficiaires de la subvention est la capitalisation des acquis de leur projet. En prélude à cette action, PIED-ONG a opté pour l'article de journal comme support de capitalisation des actions du « *projet d'appui à la gestion participative des collèges de la Donga* » portant sur la thématique « *Reddition de compte : une approche pour l'amélioration de la gouvernance scolaire* ». La démarche méthodologique adoptée pour élaborer de cet article est axée sur trois étapes essentielles. Il s'agit notamment de l'appropriation des documents de références par les acteurs de la vie scolaire, l'élaboration du guide de reddition de compte et le déroulement proprement dit de la reddition de compte. Aux termes des travaux, l'article de journal décrit l'organisation d'une reddition de compte en 05 étapes tels que le définit le cycle ci-dessous.



B)- L'organisation des séances de sensibilisation avec les communautés

24 séances de sensibilisations ont été organisées par les membres des bureaux APE/AME avec l'appui de l'animatrice au niveau des douze (12) établissements d'intervention. Elles ont permis d'échanger avec les communautés sur l'importance de leur implication dans la gestion participative des collèges, l'éducation inclusive, le maintien des apprenants dans le système scolaire notamment les filles, le genre et l'équité genre. D'autres thématiques telles que les droits de l'enfant et la redevabilité social ne sont pas restés en marge de ces séances. Au total, ces séances ont permis de mobiliser **532 personnes dont 216 femmes**.

PROGRAMME 4. COHESION SOCIALE

Deux projets ont concerné ce programme. Il s'agit du projet « **BAKASSINE** » (AMOUR) et **MIN FÔ** (ENTENTE) tous financé par l'Union Européenne en collaboration RESPECTIVEMENT avec SOCIAL WATCH BENIN et CARE International Bénin-Togo dans le cadre de la mise en œuvre du vaste programme « **Prévention de l'Extrémisme Violent au Nord-Bénin par les Initiatives de Résilience Economique (PREVNIRE)** » initié par le Gouvernement béninois en collaboration avec les partenaires Techniques et financiers nationaux et internationaux.

I- PROJET BAKASSINE (AMOUR)

Financé par l'Union Européenne en collaboration avec SOCIAL WATCHE BENIN, ce projet est mis en œuvre dans trois villages de l'Arrondissement de Kolokondé dans la commune de Djougou pour une durée de neuf mois allant de Juillet 2023 à Mars 2024. Avec comme objectif de contribuer au renforcement d'une cohabitation pacifique dans la diversité culturelles, ethnique et religieuse des communautés dans la Donga, les actions mises en œuvre dans les villages bénéficiaires notamment Kolokondé, Tèbou et Foubéa ont concerné la période de juillet à Décembre 2023. Ces actions se présentent comme suit :

A- Mise en place des panels de discussion composé des représentants de toutes les ethnies (jeunes, sages, religieux, femmes, éleveurs et agriculteurs, représentants du comité islamique) à raison de 09 membres par panel

Trois (03) assemblées générales ont été organisées dans les trois villages d'intervention à raison d'une assemblée Générale par Village pour mettre en place les panels de discussion. Ces Assemblées Générales ont mobilisé **3.218 personnes dont 2.040 femmes** issues des différentes couches sociales présentes dans les trois villages notamment les peulhs, les yoms, les lokpa, les agriculteurs, les éleveurs, les femmes, les jeunes, les leaders religieux, les chefs traditionnels et coutumiers. Aux termes de ce processus, 27 membres des trois panels ont été mis en place avec pour rôle d'animer les séances de discussions et des journées de dialogues pour analyser les disfonctionnements susceptibles de compromettre la cohésion sociale au sein de leurs communautés.



Par ailleurs, trois élections ont été organisées pour élire 21 membres issus de trois (03) Gouvernements Scolaires au sein des collèges des trois villages d'intervention ayant aussi comme mission de sensibiliser leurs pairs sur les droits de l'enfant et de la citoyenneté responsable.

B- Formation des membres des panels et les structures organisées des enfants des collèges sur la citoyenneté responsable

Après leur mise en place, les membres des panels de discussion et des gouvernements scolaire ont été formés sur leur rôle et responsabilité puis sur la citoyenneté responsable. Cette formation a pour objectif de renforcer les capacités de ces structures communautaires et scolaire dans la perspective de conduire les actions de veille communautaire en matière de la citoyenneté responsable en vue d'assurer une cohésion sociale et une cohabitation pacifique au sein des communautés. En dehors des membres des panels et des gouvernements scolaires, on note aussi la présence des autorités à cette formation telles que la Police Républicaine, le Centre de Promotion Sociale et le Chef d'Arrondissement soit au total, 52 participants.

C- Organisation des rencontres de discussions, d'animation des panels et des Journée de Dialogue (JDD)

09 séances de discussions et 03 Journées de dialogue ont été organisées par les 27 membres de trois panels.



Au cours de ces séances, la transhumance, la prolifération des différents courant religieux, la marginalisation des groupes ethniques minoritaire, la gestion, l'accaparement et la vente illégale des terres puis les frustrations issues de la gestion partielle des conflits et des querelles entre les communautés ont fait objet d'analyse comme étant des facteurs compromettant la cohésion sociale et la cohabitation pacifique. Des propositions des approches de solution ont été faites et les rapports ont été transmis aux autorités d'arrondissement pour une analyse approfondie en vue de trouver des solutions durables à ces facteurs compromettant la cohésion sociale. Au total, **1.696 personnes dont 689 femmes** ont pris part à ces différentes séances de discussion entre les membres des panels et les journées de dialogue.

D- Participer à l'organisation du tournoi de football pour la paix coorganisé par le trinôme CARITAS-PIED-UD.

Dans la dynamique de promouvoir la culture de la paix en vue d'une cohabitation pacifique et de la cohésion sociale, le trinôme composé de l'ONG PIED, l'UD et CARITAS ont organisé un tournoi de football dénommé « **tournoi de la Paix** » dans quatre arrondissements de Djougou : kolokondé, Barienou, Djougou II et Djougou III. En ce qui concerne les matchs de kolokondé, on note que la première rencontre s'est tenue le 14 Décembre 2023. Cette rencontre a opposé l'équipe de KOKARI FC et BÉTAIL FC. A l'issue de la rencontre, l'équipe de KOKARI FC a remporté la victoire devant celle de BÉTAIL FC avec un score d'un but à zéro sur le terrain de kolokondé. Il faut signaler les deux équipes sont des équipes de PIED-



ONG qui ont compéti avec les 04 autres équipes des autres ONG partenaires. Ensuite, la deuxième rencontre s'est jouée à SASSIROU le 18 décembre 2023. Cette rencontre a opposé l'équipe de KOKARI FC de kolokondé et celle de BARIENOU. A l'issue de la rencontre, l'équipe de KOKARI FC a remporté la victoire grâce à la signature de forfait de l'équipe de BARIENOU qui a accusé un grand retard dont le temps imparti ne pouvait plus permettre de jouer le match conformément aux dispositions réglementaires. La finale va opposer l'équipe de KOKARI FC et celle de Djougou II.

E- Appui en matériel et équipements

06 femmes et 03 jeunes vulnérables ont été identifiés à l'aide de la grille de vulnérabilité en collaboration avec le Centre de promotion social de Djougou. Après leur identification, ces dernières ont bénéficié d'accompagnement dans l'identification des activités génératrices porteuses dans le milieu pour bénéficier d'accompagnement en matériel et équipement dans la perspective d'améliorer leur pouvoir économique. Cet accompagnement a permis de retenir 04 domaines d'activités pour les 09 bénéficiaires dont 02 dans l'élevages, 02 dans la production du savon, 01 dans la production du soja en fromage, 03 dans l'apiculture et 01 dans la manicure pédicure. Ils ont bénéficié des matériels et équipement conformément à leur domaine d'activité après une formation de courte durée organisée à leur endroit.



II- PROJET MIN FÔ (ENTENTE)

Mise en œuvre dans la commune de Bassila, ce projet est financé par l'Union Européenne en collaboration avec le consortium d'ONG composé de UFeC /2ABCD, EQUI FILLE et CARE International-Bénin-Togo. Démarré en Novembre 2023, ce projet prendra fin en juillet 2024 soit une durée de neuf (09) mois. Les actions menées de Novembre à Décembre 2023 dans 15 villages/quartier de villes des Arrondissements de Bassila, Pénésoulou, Manigri et Alédjo se sont traduites essentiellement par la mobilisation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet notamment les Associations des femmes villageois d'Epargne et de Crédit AVE&C encore appelé FaFaWa qui sont bénéficiaires directs du projet. Ces actions préliminaires ont permis de restructurer et de redynamiser les 15 Groupe FaFaWa dont la liste se présente comme suit :

Liste des FaFaWa restructurée

ARRONDISSEMENT	Village	FaFa Wa	PRESIDENTE	CONTACT
Manigri	Idiagaou Souangbé	Bassirimi	AKPAKI Mouniratou	96167937
	Wannou	IREDE	AKPO Rachelle	95834228
	Manigri Ikanni	Irédé 1	AFFO T. Alimatou	96011188
Pénésoulou	Pénélan	AVEC/Pitho	Soulé Rfiatou	62494461
	Nioro-Kolina	G'ninréké Lawé	AFFO ADJANA Ayouba	94054588
	Pénélam	Lénadji	MAGASSI Rafiatou	62075492
Alédjo	Akaradè	Ditedama	Awaou IDRISOU	96126353
	Alédjo	Akoyita	BABOUKARI Sadia	96134271
	Kadégué	Alafiaguè Dolè	ADAM Faïza	52129733
Bassila	Baka baka	Tchoukoulè	ADAM Dahana	97528137
	Alan - Camp pionnier	Alafia	Roukaya ALIDOU MOUSSA	97027868
	Abiguedou	Albarika Ada	IMOROU Fahima	97027524
	Baka baka	Gadja Goussolou	MAIGA Alhidayatou	97379195
	Aoro Lokpa	Isossina	AMADOU Lassima	66838312
	Abiguédou-Barikini	Nima	FOUSSENI Sakira	97741509

En termes de perspectives, il est prévu le renforcement des capacités des membres des groupes FaFaWa sur les compétences de vie, la méthodologie FaFaWa, la gestion des Activités Génératrices de Revenu et de leur accompagnement dans la mise en œuvre de leurs activités par le coaching et le mentorat ainsi que la facilitation de leur accès au financement de démarrage des activités pour les femmes particulièrement vulnérables au sein des groupes FaFaWa. A cela, il faut ajouter l'organisation des dialogues communautaires et intergénérationnels pour adresser les normes et pratiques socioculturelles qui entravent l'emploi des femmes et jeunes filles.

PROGRAMME TRANSVERSAL

A- L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, PIED-ONG collabore avec plusieurs partenaires au aussi bien nationaux qu'internationaux. C'est à ce titre qu'il a renouvelé son Accord-cadre avec le Gouvernement béninois au cours de l'année 2023. Cet Accord-cadre a permis à PIED-ONG d'obtenir des exonérations des taxes dans le cadre de l'acquisition des matériels et équipements de transformation des produits agricoles et de maraîchage dans l'accompagnement des femmes vulnérables des zones rurales pour l'exercice des activités génératrices de revenus. Grâce à cet Accord-cadre, PIED-ONG a aussi obtenu des exonérations des taxes pour l'acquisition du matériel informatique au profit du personnel de l'ONG dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail dudit personnel. A cela, il faut ajouter des exonérations des taxes accordés à PIED-ONG dans l'achat des kits scolaires pour appuyer les enfants vulnérables dans les écoles des zones d'intervention puis dans l'acquisition des matériels et équipements pour l'installation des enfants en situation difficile mis en apprentissage et en fin d'apprentissage pour leur installation dans divers corps de métier (couture, coiffure, soudure, maçonnerie, électricité bâtiment...).

B- La prise en charge psychosociale et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation »

Le système de protection des enfants victimes de traites, de maltraitance ou d'exploitation au niveau de PIED-ONG se traduit par l'accueil, l'écoute et la prise en charge psychosociale de l'enfant en collaboration avec d'autres acteurs de protection aussi bien étatique que non étatique.

• Les actions d'assistances et de prise en charge des enfants victimes de traites ou de violences



Au cours de l'année 2023, 119 enfants âgés de 10 à 17ans dont 106 filles victimes de traite ont été accueillis et ont bénéficié de la prise en charge sanitaire, juridique, alimentaire, d'hébergement puis d'un accompagnement pour l'élaboration de leurs projets de vie. Les 119 enfants accueillis sont réintégrés en famille après la recherche des parents.

• Insertion en apprentissage des survivantes accueillies

Cette action se traduit par l'accompagnement aux survivants dans l'élaboration de leur projet de vie en collaboration avec les enfants et leurs parents. Ainsi, 66 enfants dont 61 filles des 119 réintégrés en familles et âgés de 14 ans et plus victimes de traite ou d'exploitation ont été réinscrits en apprentissage dans divers corps de métiers (couture, soudure, tissage, vitrerie, coiffure...). Sur les 66 inscrits en apprentissage, seulement 10 ont bénéficié d'accompagnement à travers le paiement des frais d'apprentissage.



Par ailleurs, 14 enfants dont 11 filles à vulnérabilité très élevées ont reçu d'appuis spécifiques composés des kits alimentaires, sanitaires et des enveloppes financières pour accompagner les parents dans leur prise en charge.

• L'installation des survivants en fin d'apprentissage

Dans la perspective d'achever le processus d'accompagnement socioprofessionnelle des enfants victimes de traites accueillis, un système d'appui à l'installation des enfants en fin d'apprentissage a été développé au niveau de PIED-ONG. Ainsi, au cours de l'année 2023, 10 filles mis en apprentissage au cours des années antérieures et en fin d'apprentissage en 2023 ont été dotés de matériels et équipement pour leur installation. A ceux-là, il faut ajouter les 10 autres enfants de 2022 ayant admis au CQM en 2023. Ce qui porte le nombre d'enfant installés en 2023 à 20.

C- Le suivi des activités des projets/programmes

Le suivi-évaluation des activités des projets au sein de PIED-ONG se traduit d'une part par l'organisation des revues hebdomadaires et mensuels de planification des activités et d'autre part par l'organisation des missions de suivi des activités sur le terrain. Ainsi, au cours de l'année 2023, 12 réunions mensuelles et 36 réunions hebdomadaires ont été organisées avec le personnel de l'ONG. Ces rencontres ont permis d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs, d'évaluer les plans d'action des différents projets, relever les difficultés rencontrées et de proposer des mesures correctives. A cela, il faut ajouter l'organisation des missions de suivis sur le terrain pour apprécier le niveau et le respect des stratégies de mise en œuvre des activités, la tenue des documents des projets/programmes par les structures communautaires, relever les insuffisances constatées et de proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la qualité des interventions.

D- La visibilité et la viabilité des actions mises en œuvre

Dans le souci d'augmenter la visibilité des actions mises en œuvre au sein de PIED-ONG, les émissions radiophoniques ont été organisées au niveau de chaque Projet/programme. Ces émissions organisées au niveau des radios communautaire de Djougou, Bassila, Copargo et Ouaké en collaboration avec les personnes ressources issues des structures communautaires, des Gouvernements scolaires, des enseignants, des femmes, des leaders religieux/traditionnelles et les élus locaux ont permis d'informer et de sensibiliser globalement **428 969 personnes** dont **223 779 femmes** sur les textes et loi qui protègent les enfants et sur les violences basées sur le genre.

Par ailleurs 05 plaques indicatrices indiquant les actions mises en œuvre, les sources de financement et les bénéficiaires ont été réalisées et mises en place dans les zones d'intervention.

RESULTAT STATISTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTAT OBTENUS

Actions /Activités	Public cibles			
	Nombre de structure	Nombre de personne touchée		
		Féminin	Masculin	Total
Mobilisation communautaire autour des actions des différents projets	13	25256	37021	62277
Mise en place/redynamisation/ formation des comités locaux de lutte contre la traite des enfants	8	6087	12066	18153
Mise en place des panels de discussion/journée de dialogue (JDD)	3	9	18	27
Mise en place/Formation des Clubs scolaire/communautaire	107	3890	4890	8780
Mise en place/Formation des paire éducateurs	107	3905	1567	5472
Mise en place/Formation des CVV	107	1678	2078	3756
Mise en place/Formation des mentors	10	145	83	228
Restructuration/renforcement des capacités des APE/AME	228	1458	822	2280
Mise en place/redynamisation/ des Gouvernement scolaire	8	111	418	529
Mise en place/redynamisation/ Coopératives de femmes	8	523	695	1218
Mise en place /Redynamisation des Associations villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)/FaFaWa	30	10200	3054	13254
Redynamisation des personnes influente/catalyseur	10	136	47	183
Création et équipement de l'espace enfance	2	73	44	117
Organisation de séances de sensibilisation grand public	44	30568	28650	59218
Organisation des émissions radiophoniques	4	223779	205190	428969
Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables	8	88	272	360
Prise en charge psychosociale des enfants victimes de traite	1	106	13	119
Réinsertion socioprofessionnelle des enfants victimes de traite	1	61	5	66
Dotation et installation des enfants en fin de formation socioprofessionnelle	1	21	2	23
Total général	700	308094	296935	605029

LA PARTICIPATION DE PIED-ONG AUX REUNIONS, ATELIERS ET CONFERENCES

PIED-ONG à travers son personnel a participé à plusieurs réunions et ateliers de formation dans le cadre des relations de collaboration avec les structures partenaires intervenant dans la protection des enfants et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme.

I- Participation de PIED-ONG aux rencontres avec le cadre de communale/Départemental de protection de l'enfant CCPE/CDPE

PIED-ONG a pris part à deux rencontres semestrielles du cadre communal et départemental de protection de l'enfant organisé respectivement par le Centre de promotion Sociale et la préfecture en collaboration avec la mairie de Djougou. Les échanges entretenus ont permis à toutes les structures étatiques et non étatique de protection de l'enfant de présenter les actions menées au cours de l'années 2023 en matière de la protection de l'enfant et les défis à relever. Aux termes des échanges, il est à retenir que beaucoup de défis restent encore relever en matière de la protection de l'enfant malgré les efforts fournis par chaque acteur. Il faut également souligner que l'insuffisance des ressources limite la mise en œuvre adéquate des actions de prise en charge et d'accompagnement des enfants en situation difficile. Des plaidoyers ont été formulées par les structures non étatiques à l'endroit de la Mairie et la préfecture pour accompagner davantage les ONG dans l'accomplissement de leurs actions entrant dans le cadre de la protection de l'enfant.

I- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel en matière de la protection des droits de l'enfant et de la femme, PIED-ONG a participé au cours de l'année 2023 à plusieurs ateliers de formation organisés par les partenaires tels que **la Coopération Suisse, CARE Bénin/Togo, le Ministère de la santé Publique du Bénin/Fonds Mondial, UNICEF, du Réseau Afrique de l'Ouest (RAO)**. Les thématiques abordées au cours de ces différentes rencontres sont relatives à la gestion administrative, comptable et financière, la redevabilité sociale, les techniques d'interpellation, la gestion des conflits, la prise en charge des personnes vivant avec les VIH/SIDA, la protection des personnes vulnérables (enfants, femmes, handicapés) le genre puis d'orientation des partenaires sur la planification et le rapportage des activités des projets.

PIED-ONG a également participé aux réunions organisées par la **Mairie et la préfecture de Djougou** portant respectivement sur l'élaboration du Plan du Travail Annuel (PTA) 2024 et la tournée statutaire de reddition de compte aux communautés par le Préfet de la DONGA.

Par ailleurs PIED-ONG a assuré la coordination départementale au niveau de la Donga à travers l'organisation des rencontres entre les membres du **FODDEB** (Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin).

III- LA GESTION DES RESSOURCES MOBILISEES AU COURS DE L'ANNEE 2023

Les ressources financières utilisées par PIED-ONG au cours de l'année 2023 ont été mobilisées auprès des différents partenaires tels que la **FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL)**, **CARE International Bénin/Togo/Union Européenne**, **Fonds Mondial**, la **Coopération Suisse**, **l'USAID**, **l'UNICEF** et les ressources propres de PIED-ONG. Ces ressources ont permis d'atteindre les résultats escomptés grâce à une gestion transparente se traduisant par l'élaboration et transmission des rapports financiers et structures budgétaires aux partenaires financiers des différents projets réalisés au cours de l'année pour leur approbation.

Le budget de l'année 2023 de PIED-ONG est de **169 871 713 Francs CFA** et se répartit comme suit :

Nom du partenaire	Montant du financement
FONDATION FOLLEREAU DE LUXEMBOURG	33 407 600
SOCIAL WATCH BENIN/Union Européenne	6 500 000
Fonds Mondial (PSLS)	8 774 500
Coopération Suisse FOSIR /GFA	11 088 700
Ressources propres de PIED-ONG	12 131 922
USAID	58 926 054
UNICEF	39 042 937
Total	169 871 713

Les charges relatives à la mise en œuvre de ces actions sont relatives aux frais opérationnels, aux frais généraux et à l'appui aux initiatives

N°	Rubrique dépenses	Montant	Taux d'exécution
1	Frais opérationnels	127 224 413	81,33%
2	Frais généraux	19 236 973	12%
3	Equipement/ Initiatives	9 950 000	6,37%
Total		156 411 386	100%

LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

L'éloignement et l'accès difficile des zones de provenance des enfants victimes accueillis ainsi que la non-fiabilité des informations fournies par certaines victimes sont autant de difficultés rencontrées dans la prise en charge des survivants.

L'insuffisance des ressources financières a limité les actions de prise en charge et d'accompagnement socioprofessionnel des victimes accueillis. Ainsi, sur les 66 enfants victimes de traite mis en apprentissage, seulement 10 ont bénéficié d'appuis pour le paiement des frais de contrat en 2023.

L'autre difficulté non moins important est liée à la rupture répétée des produits de santé notamment les préservatifs masculins, les gels puis les outils d'identification des cibles dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre les infections sexuellement transmissible/ VIH/SIDA. A cela, il faut ajouter la non disponibilité des agent des services adaptés des centres de santé pour recevoir les cibles référées pour le suivi mensuel et de leur prise en charge

en cas de confirmation d'IST ou VIH/SIDA. Ces difficultés ont eu un impact négatif dans l'atteinte des indicateurs en matière des performances dans la mise en œuvre de ces actions.

L'autre difficile est relative à mobilisation des HSH sur certains sites qui exigent une compensation financière. A ce niveau, l'implication des responsables des associations de HSH, a contribué à la sensibilisation et la mobilisation des HSH pour les collectes.

PERSPECTIVES DE PIED-ONG POUR L'ANNEE 2024

Pour le compte de l'année 2024, PIED-ONG envisage poursuivre la collaboration avec les anciens partenaires et développer de nouvelles relations avec d'autres Partenaires Technique et financiers.

Les défis à relever sont les suivantes :

- Œuvrer pour une tolérance zéro du mariage des mineures,
- Œuvrer pour l'augmentation de la visibilité des partenaires techniques et financiers au niveau des zones d'intervention et environs
- Développer davantage des approches pour lutter contre les violences physiques et psychologiques dont les enfants font objet,
- Poursuivre l'amélioration de la représentation de la gent féminine au sein de l'institution ;
- Poursuivre l'accompagnement à l'endroit des Directeurs d'école dans la conduite du processus de la reconnaissance officielle des espaces enfance créés dans les écoles des villages d'intervention,
- Faire la promotion de la redevabilité sociale dans toutes les actions développées avec les communautés,
- Œuvrer pour la formalisation des séances de reddition de compte scolaire au niveau des établissements secondaire public ou privé du Bénin à base du guide de reddition de compte élaboré à cet effet.

QUELQUES EFFETS ENCOURAGEANTS

La mise en œuvre des actions de lutte contre les IST/VIH/SIDA et de prise en charge des PVVIH, de protection des droits de l'enfant et de la femme, de soutiens psychosociaux des enfants, et d'appui à l'Enseignement Secondaire a produit d'effet important au sein des communautés. On note ainsi :

- 70 % des communautés des zones d'intervention ont pris conscience à travers le respect progressif des droits de l'enfant et de la femme par les communautés ;
- L'amélioration à 95% du maintien des enfants dans le système scolaire grâce à la dotation des kits scolaire aux enfants vulnérables dans les zones d'intervention ;
- La liberté d'expression des couches vulnérables dont les enfants et les femmes à dénoncer les actes de violences, d'exploitation commis sur eux à l'aide du numéro vert et autres canaux de dénonciation dédiés à cet effet,
- Le leadership des enfants et des femmes observés au niveau communautaire et scolaire
- La stabilisation et l'autonomisation des jeunes/enfants à travers leur dotation en matériels et équipement pour leur installation ;
- L'adhésion et l'adoption du guide de reddition de compte par tous les acteurs de la vie scolaire comme un document référentiel en matière de l'organisation des séances de reddition de compte en milieu scolaire,
- Amélioration à 60% de la participation des femmes dans la gestion des collèges et écoles ;
- L'amélioration de la collaboration entre administration scolaire et les membres des bureaux APE/AME et les structures organisées des enfants.
- L'enregistrement officielle des coopératives de femmes qui pourrait bénéficier des accompagnements de l'Etat

CAS DE BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques observées se traduisent par les actions suivantes :

- Contribution aux fonctionnements des cantines scolaires dans les écoles des zones d'intervention par les coopératives de femmes bénéficiaires d'appui en matériel et équipement pour les activités génératrices de revenu,

- La capacité de dissuasion observée chez les structures communautaires à l'endroit des jeunes potentiels auteurs de grossesses sur mineures,
- L'implication des leaders religieux femmes dans les actions de lutte contre les mariages des mineures,
- L'organisation des séances de sensibilisation à travers des prêches animées par les Imams à l'endroit des communautés musulmane portant sur les violences basées sur le genre (VBG),
- La complémentarité entre les structures communautaires hommes et coopératives de femmes dans la mise en œuvre de leurs activités.

NOS REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos Partenaires Techniques et financiers qui nous ont accompagnés dans la mise en œuvre des actions menées tout au long de l'année 2023. Il s'agit notamment de :



Fait à Djougou, le 21 Février 2024

-Directeur Exécutif



-Moussa A. AMADOU